

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

UNION DE FACTORING

Siège social : Ennour Building Centre Urbain Nord 1004

La société Union de Factoring publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 28 avril 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes, Mr Borhen CHEBBI (ECC MAZARS) et Mme Imen MANSOURI (CPA TUNISIE).

BILAN ARRÊTÉ EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Exprimé en Dinars

ACTIFS	Notes	2022	2021
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles et corporelles	1	6 105 440	5 971 513
Moins : Amortissements		4 494 952	4 347 191
Total des immobilisations corporelles et incorporelles		1 610 489	1 624 322
Immobilisations financières	2	20 040 735	18 378 554
Moins : Provisions		2 693 533	2 029 000
Total Immobilisations financières		17 347 202	16 349 554
Autres actifs non courants	3	5 329	16 015
Total des actifs non courants		18 963 020	17 989 891
Affacturages et comptes rattachés	4	235 105 882	182 951 787
Moins : Provisions & Agios réservés	5	18 266 684	16 120 689
Autres actifs courants	6	3 517 907	2 543 485
Liquidités et équivalents de liquidités	7	10 098	962 276
Total des actifs courants		220 367 202	170 336 860
TOTAL DES ACTIFS		239 330 222	188 326 751

BILAN ARRÊTÉ
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022/2021
 Exprimés en Dinars

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	2022	2021
Capitaux propres			
Capital social		15 000 000	15 000 000
Réserves Légales		1 500 000	1 500 000
Réserves Fonds Social		464	707
Réserves Pour Réinvestissements exonérés		21 093 819	18 093 819
Résultats Reportés		201 150	1 233 122
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		37 795 433	35 827 649
Résultat de l'exercice		4 770 803	4 278 027
Total des capitaux propres avant affectation		42 566 236	40 105 676
Passifs non courants			
Provisions Pour Risques et Charges		0	170 000
Emprunt Obligataire		0	1 290 000
Fonds de Garantie		35 696 602	32 497 284
Total des passifs non courants		35 696 602	33 957 284
Adhérents et comptes rattachés		30 819 675	27 342 495
Autres passifs courants		9 705 846	9 136 302
Concours bancaires et autres passifs		120 541 862	77 784 994
Total des passifs courants		161 067 384	114 263 791
TOTAL DES PASSIFS		196 763 986	148 221 075
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		239 330 222	188 326 751

Engagements Hors Bilan
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022/2021
 Exprimés en Dinars

Désignations	2022	2021
Engagements Donnés	2 727 034	3 909 697
Affacturage Import	2 727 034	3 909 697
Engagements Reçus	15 557 335	14 427 335
Garanties Réelles	11 288 330	9 008 330
Garanties Financières	699 005	699 005
Affacturage Import	3 570 000	4 720 000

ÉTAT DE RÉSULTAT
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022/2021

Exprimés en Dinars

Désignations	Notes	2022	Données retraitées 2021	Données publiées 2021
Revenus d'Affacturage				
Commissions d'Affacturage	13	7 000 298	5 397 031	5 483 273
Produits Financiers de Mobilisation	14	17 755 640	14 013 177	14 013 177
Autres Produits Financiers de Placement		425 367	399 857	633 531
Total des Produits d'Exploitation		25 181 305	19 810 065	20 129 981
CHARGES D'EXPLOITATION D'AFFACTURAGE				
Charges Financières nettes	15	8 949 040	6 948 852	7 182 526
Total des Charges d'exploitation		8 949 040	6 948 852	7 182 526
PRODUIT NET D'AFFACTURAGE		16 232 265	12 861 213	12 947 455
AUTRES CHARGES & PRODUITS				
Provisions Nettes aux Comptes Affacturages		-1 458 148	563 291	563 291
Dotations		-1 897 286	-849 423	-849 423
Reprises		439 138	1 412 714	1 412 714
Autres Produits d'exploitation	16	122 920	22 748	22 748
Frais du Personnel	17	-5 386 535	-4 397 623	-4 397 623
Frais Généraux	18	-2 097 206	-1 876 718	-1 962 959
Amortissement et Provisions	19	-1 015 403	-1 502 528	-1 502 528
Total Autres Charges & Produits		9 834 371	7 190 830	7 277 071
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		6 397 894	5 670 383	5 670 383
Impôt sur les bénéfices	20	-1 627 091	-1 392 356	-1 392 356
Résultat des activités ordinaires après impôt		4 770 803	4 278 027	4 278 027
Éléments Extraordinaires		0	0	0
Résultat net de l'exercice		4 770 803	4 278 027	4 278 027

**Les données retraitées pour des besoins de comparabilité.*

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022/2021

Exprimés en Dinars

Désignations	Notes	2022	2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissement reçus des Tirés		511 434 779	402 470 780
Financement des adhérents		-537 983 492	-419 433 136
Encaissements provenant des crédits à court terme	21	410 681 985	240 923 541
Remboursement des crédits à court terme	22	-381 802 999	-198 081 724
Sommes versées aux Fournisseurs et au Personnel	23	-11 275 214	-8 543 967
Intérêts payés	24	-8 137 298	-6 432 982
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		-17 082 239	10 902 512
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	25	-226 378	-96 306
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations		83 000	
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	26	-3 000 000	-3 000 000
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations Financières	27	1 356 825	886 584
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-1 786 553	-2 209 723
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		-2 208 959	-2 945 279
Encaissements emprunts			100 000
Remboursement emprunts	28	-1 290 000	-4 856 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-3 498 959	-7 701 279
Variation de trésorerie		-22 367 751	991 511
Trésorerie au début de l'exercice			
Trésorerie au début de l'exercice		-12 518 065	-13 509 576
Trésorerie à la clôture de l'exercice	29	-34 885 816	-12 518 065
Variation de trésorerie		-22 367 751	991 511

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2022

1 Présentation et principes

1.1- Présentation de la société

Union de Factoring "UNIFACTOR" est un établissement financier créé sous forme de société anonyme de droit Tunisien le 27 Avril 2000. Son siège social, est sis à Ennour Building Centre Urbain Nord 1004 Tunis.

L'activité de la société est régie par la loi n° 201648 du 11 Juillet 2016 relative aux Banques et aux établissements Financier.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de factoring au sens de l'article 8 de la loi 201648.

Initialement son capital social était de 6.000.000 D divisé en 1 200 000 actions de nominal de 5 D. Il a été augmenté successivement de 4.000.000 D par l'émission de 800.000 actions de nominal de 5 D suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 2 novembre 2006 et de 5.000.000 D par émission de 1.000.000 actions de nominal de 5 D suite à la décision de l'AGE tenue le 12 mars 2010. Ainsi, son capital actuel s'élève 15.000.000 D divisé en 3.000.000 actions de nominal de 5 D.

La structure du capital se présente, au 31 décembre 2022, comme suit :

Actionnaires	Nombre Actionnaire	Nombre d'Actions	Montant En D	% du capital
Actionnaires tunisiens	28	3 000 000	15 000 000	100,00%
Personnes morales	19	2 453 076	12 265 380	81,77%
Ayant 3% et plus	11	2 147 246	10 736 230	71,57%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	5	274 630	1 373 150	9,15%
Public ayant au maximum 0,5%	3	31 200	156 000	1,04%
Personnes physiques	9	546 924	2 734 620	18,23%
Ayant 3% et plus	4	490 892	2 454 460	16,36%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	2	56 000	280 000	1,87%
Public ayant au maximum 0,5%	3	32	160	0,00%
Actionnaires étrangers	0			0,00%
Total	28	3 000 000	15 000 000	100,00%

Les principaux actionnaires détenant plus de 5% sont les suivants :

N°	Nom & Prénom / Raison Sociale	Nombre Actions	Participation	
			Montant	en %
1	B N A	375 000	1 875 000	12,50%
2	A T L	340 000	1 700 000	11,33%
3	Amen Bank	277 338	1 386 690	9,24%
4	Assurance CARTE	229 330	1 146 650	7,64%
5	A T B	209 243	1 046 215	6,97%
6	Mohamed Sadok DRISS	196 357	981 785	6,55%
7	SPDIT SICAF	150 000	750 000	5,00%

1.2 Principes et Méthodes comptables appliqués

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises. Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

Déclaration de conformité

Les états financiers d'UNIFACTOR, arrêtés au 31 décembre 2021, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que la société sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le Système Comptable des Entreprises promulgué par la loi N° 96112 du 30 décembre 1996 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT N° 9124 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

UNIFACTOR applique, en outre, et en l'absence de dispositions spécifiques prévues par le Système Comptable des Entreprises, certaines dispositions contenues dans les normes internationales d'informations financières IFRS. Il s'agit des normes suivantes :

- IAS 19 – Avantages au personnel.
- IAS 33 – Résultat par action.
- IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation.

UNIFACTOR considère que les dispositions contenues dans ces normes et traitant des avantages au personnel ainsi que du calcul du résultat de base et du résultat dilué par action, n'ayant pas de similaire en Tunisie, ne sont pas incompatibles avec le référentiel comptable appliqué et peuvent donc être utilisées à titre d'orientation.

Pour présenter ses états financiers de synthèse, et en raison de l'absence d'une norme comptable Tunisienne qui répond aux spécificités de l'activité des établissements financiers de Factoring, et en concertation avec le régulateur, UNIFACTOR a adopté, depuis l'exercice clos le 31 décembre 2000, des modèles harmonieux avec les prescriptions de la norme comptable NCT 01 et NCT 21.

- **Bilan.**

Le classement des actifs et des passifs conformément à la NCT 1.

La présentation des postes d'actifs pour leur valeur nette comptable. Les informations relatives aux valeurs brutes ainsi qu'aux comptes correcteurs qui leurs sont rattachées amortissements cumulés, provisions pour dépréciation et produits réservés sont fournies au niveau des notes aux états financiers.

- **Etat de Résultats.**

Suivant les exigences de la BCT, le modèle adopté est celui dicté par la norme NCT 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires. L'état de résultat doit faire apparaître les produits et les charges de façon à déterminer les valeurs et soldes intermédiaires suivants :

La valeur totale des produits d'exploitation d'affacturage

La valeur totale des charges d'exploitation d'affacturage

Le produit net d'affacturage PNA

Le résultat d'exploitation

Le résultat des activités ordinaires, lorsqu'il existe des éléments extraordinaires au titre de l'exercice en cours ou de l'exercice antérieur.

- **Etat de Flux de trésorerie est celui du modèle de référence.**

La présentation de l'état des flux de trésorerie est la présentation de référence.

- **Etat des engagements Hors Bilans.**

La présentation des engagements hors bilan dans une composante de synthèse faisant partie intégrante des états financiers.

Les principes comptables utilisés pour l'élaboration des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022 sont identiques à ceux appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

Désignations	Durée Année	Taux
Logiciel métier et Autres Logiciels	3 et 5	33% et 20%
Bâtiment	20	5%
Matériel de transport	5	20%
Installations générales	10	10%
Mobilier et matériel de bureau	10	10%
Matériel informatique	3	33%

Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat d'affacturage.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- Une commission de financement, calculée sur la base des financements consentis.

Politique de provisions

La société constitue annuellement une provision pour dépréciation du compte affacturage conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire N° 9124 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 décembre 1991, et telle que modifiée par les textes subséquents. De plus une dotation annuelle sera constatée intitulée provisions pour risques généraux.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les adhérents.

Les classes sont au nombre de 5 :

Actifs	Classe	Taux de Provision
Actifs courants	0	0%
Actifs nécessitant un suivi particulier	1	0%
Actifs incertains	2	20%
Actifs préoccupants	3	50%
Actifs compromis	4	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

Classe 0 Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

Classe 1 Actifs nécessitant un suivi particulier :

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2 Actifs incertains :

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe 1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information, des problèmes de gestion ou des litiges entre associés, des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- La détérioration du cashflow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- L'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal entre 90 à 180 jours.

Classe 3 Actifs préoccupants :

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 Actifs compromis :

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Méthodologie de classification

Pour l'affacturage domestique avec recours, la classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes tirés regroupés par adhérent, après imputation des fonds de garantie et des fonds disponibles revenant aux adhérents.

Pour l'affacturage domestique sans recours et l'affacturage à l'export, la classification est faite par tiré. Un tiré est classé selon l'âge des factures impayées ou en retard de paiement, non couvertes par le disponible et la garantie reçue de l'assureur ou du correspondant.

L'analyse de la situation financière du client n'est pas systématiquement prise en compte lors de l'évaluation des engagements de la société.

Provision additionnelle

La provision additionnelle prévue par la circulaire 201321 est calculée au taux de :

- 40% pour les actifs dont le séjour en classe 4 se situe entre 3 et 5 années ;
- 70% pour les actifs dont le séjour en classe 4 se situe entre 6 et 7 années ;
- 100% pour les actifs dont le séjour en classe 4 est supérieur ou égal à 8 ans.

Le risque net, base de calcul de la provision additionnelle correspond à la valeur de l'actif après déduction :

Des agios réservés ;

Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements bancaires ;

Des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;

Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire N° 9124.

La classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes tirés regroupés par adhérent.

Provision collective

Suivant la circulaire 202302 du 24/02/2023 qui a abrogé la circulaire 202202 du 4 Mars 2022 et la circulaire 9124 du 17/12/1991, les contreparties non dépréciées individuellement et relevant des classes 0 et 1, font l'objet d'une analyse pour déterminer une éventuelle dépréciation. Cette analyse s'appuie sur les données historiques. Elle permet de déterminer pour chaque groupe de contreparties :

Un taux de migration moyen observé au cours des années antérieures. Ces taux de migration historiques du groupe des contreparties seront majorés par des taux prédéfinis par secteur.

Un taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel observé durant les années antérieures à l'année N à partir des taux de provisionnement pour chaque groupe de contreparties.

Ces taux ne doivent en aucun cas être inférieurs aux taux de provisionnement minimum. L'application des taux de provisionnement inférieurs aux taux minimaux doit être motivée et autorisée par la banque centrale de Tunisie. La BCT a agréé l'application du taux historique de provisionnement moyen au lieu du minimum exigé par la circulaire.

L'estimation de la provision collective est égale à l'encours additionnel de chaque groupe de contrepartie multiplié par le taux de migration ajusté multiplié par le taux de provisionnement moyen historique.

Taxe sur la valeur ajoutée

Du fait qu'elle réalise simultanément des opérations taxables et des opérations non taxables, la société a le statut d'assujetti partiel. Elle est soumise, d'après l'article 9 II du code de la TVA, pour le calcul de la taxe déductible, à des dispositions spécifiques qui ont pour but de limiter la déduction à une fraction de la taxe « d'amont ». La fraction de taxe non récupérée est constatée soit en charge soit en immobilisation selon la nature de l'opération. La fraction récupérable est portée au débit du compte « Etat, TVA ». La TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA ». En fin de période, le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

Impôt sur les sociétés

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du total des revenus d'affacturage brut toutes taxes comprises.

Autres impôts et taxes :

UNIFACTOR est, essentiellement, soumise aux autres taxes suivantes :

La taxe sur les établissements industriels et commerciaux T.C.L, conformément aux dispositions de l'article 35 du code de la fiscalité locale.

La taxe de formation professionnelle perçue sur la base d'une déclaration mensuelle et calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versées aux salariés.

La Contribution au FO.PRO.LOS perçue sur la base d'une déclaration mensuelle et calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versées aux salariés.

2 – Notes Détaillées

2.1- Le Bilan

Note 1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles acquises ou créées sont constituées d'actifs non monétaires identifiables sans substance physique Logiciels métier et autres. Les immobilisations corporelles, comprennent les éléments physiques et tangibles durables susceptibles de générer, au profit de la société, des avantages économiques futurs. Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Elles totalisent, au 31 décembre 2022, une valeur nette comptable de **1.610 KD** contre **1.624 KD** au 31 décembre 2021. Le tableau des immobilisations incorporelles et corporelles et des amortissements y afférents se présente comme suit :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Désignations	Taux Amort	Valeurs Brutes				Amortissements				U : D
		Début Exercice	Acquisitions	Cessions	Fin Exercice	Début Exercice	Dotations Exercice	Cessions	Fin Exercice	Valeur Comptable Nette
Immobilisations Incorporelles										
Logiciel Métier:		1 493 505	110 561	0	1 604 066	1 466 710	47 887	0	1 514 597	89 469
Logiciel PROFACTOR	33%	90 000	0	0	90 000	90 000	0		90 000	0
Logiciel AQUARIUS	20%	1 317 726	0	0	1 317 726	1 317 726			1 317 726	0
Autres Logiciels	33%	85 779	110 561	0	196 340	58 984	47 887		106 871	89 469
Logiciel Bureautiques :	33%	225 026	0	0	225 026	225 026	0		225 026	0
Immobilisations Incorporelles en cours										
Sous Total Immobilisations Incorporelles		1 718 531	110 561	0	1 829 092	1 691 736	47 887	0	1 739 623	89 469
Immobilisations Corporelles										
Bâtiment siège	5%	2 204 841	0	0	2 204 841	994 127	109 940	0	1 104 067	1 100 774
Matériel de transport	20%	678 277	188 749	149 000	718 026	466 963	75 890	149 000	393 854	324 172
Agencement & installations générales	10%	299 983	22 075	0	322 058	270 470	7 195		277 665	44 393
Mobilier & matériel de bureau	10%	169 759	2 577	0	172 336	145 803	4 234		150 037	22 299
Matériel informatique	33%	855 470	3 617	0	859 087	778 091	51 615		829 705	29 382
Sous total immobilisations corporelles		4 208 330	217 018	149 000	4 276 348	2 655 455	248 873	149 000	2 755 328	1 521 020
Total immobilisations corporelles		5 926 861	327 579	149 000	6 105 440	4 347 191	296 761	149 000	4 494 952	1 610 489

Note 2 Immobilisations financières

Le solde de cette rubrique s'élève à **17.347 KD** au 31/12/2022, contre un solde de **16.350 KD** au 31/12/2021.

U : D

Désignation	2022	2021
Cautionnements versés	560	560
Emprunt National 2021	500 000	500 000
Participation au Capital Risque : ATD SICAR	11 884 175	13 086 175
Participation au Capital Risque : SICAR INVEST	2 156 000	2 291 819
PARTICIPATION CAPITAL BBM	2 500 000	2 500 000
PARTICIPATION CAPITAL PROINJECT	3 000 000	
Provision Dépréciation Participation	2 693 533	2 029 000
Total	17 347 202	16 349 554

Le détail des Participations entrant dans le cadre des Fonds gérés confiés à l'ATD , à la Sicar Invest ou des prises de participation directes, se dressent comme suit :

U : D

Dossier de Participation	SICAR	Fonds Gérés	Montant de Participation	Provisions
NOUVELLE D'ABATTAGE AVICOLE "NOUVA POULE"	ATD SICAR	FG 2007	83 533	83 533
CANADO-TUNISIENNE DES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES "CTIA"	ATD SICAR	FG 2007	220 000	220 000
ADVANS PHARMA	SICAR INVEST	FG 2013	230 000	
BRIQUETERIE MILADI ZOUHEIR "BMZ"	SICAR INVEST	FG 2013	690 000	690 000
LE RACCORDEMENT	SICAR INVEST	FG 2014	236 000	236 000
COMPLEXE TLILI DE PRODUCTION AVICOLE "C.T.P.A"	SICAR INVEST	FG 2014	1 000 000	
PROMOCHIMICA TUNISIA S. A	ATD SICAR	FG 2016	1 464 000	1 464 000
TUNISCO	ATD SICAR	FG 2017	1 000 250	
SOTUVER GLASS INDUSTRIE	ATD SICAR	FG 2018 – FG 2019	4 080 000	
METAL SERVICE CENTER "MSC"	ATD SICAR	FG 2020	2 195 200	
BRIQUETTERIE BIR MCHARGA « BBM ».	PART DIRECT	2021	2 500 000	
SOCIETE PROINJECT	PART DIRECT	2022	3 000 000	
TOTAL			16 698 983	2 693 533

Note 3 Autres Actifs Non Courants

Les autres actifs non courants s'élèvent à la clôture de l'exercice à **5 KD** contre **16 KD** au 31/12/2021, englobent exclusivement les frais d'émission des emprunts obligataires.

Ils s'analysent comme suit :

U : D

Emprunts Obligataires	Valeurs Brutes			Résorptions			VCN
	Début de Période	Addition	Fin de Période	Cumul Résorptions Fin 2021	Dotation 2022	Cumul Résorptions Fin 2022	2022
UF2018	83 701		83 701	67 686	10 686	78 372	5 329
Total	83 701	0	83 701	67 686	10 686	78 372	5 329

Note 4 Affacturages et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique s'élève à **235 106** KD au 31/12/2022, contre un solde de **182.952** KD au 31/12/2021.

Désignations	U : D	
	2022	2021
Affacturages achats domestique	216 725 470	166 528 916
Affacturages achats export	1 212 069	1 212 069
Affacturages achats import	1 812 363	6 314 280
Affacturages effet à l'encaissement	12 673 808	5 995 824
Comptes Courants adhérents Débiteurs	2 682 173	2 900 699
Total	235 105 882	182 951 787

Affacturation domestique

- Affacturation Achats Sans recours. Il s'agit du solde des opérations réalisées avec garantie de l'insolvabilité de l'acheteur.
- Affacturation Achats avec recours. Le solde de ce compte représente le solde des opérations réalisées sans la garantie de l'insolvabilité de l'acheteur.
- Affacturation Effets à l'encaissement. Il s'agit du compte qui enregistre les effets reçus des tirés suite aux diverses opérations de recouvrement et qui sont remis aux banques pour encaissement.

Affacturation internationale

- Affacturation Export. Il s'agit de l'achat et du financement des créances d'un exportateur Tunisien sur un client étranger avec la garantie d'un correspondant.
- L'affacturation Import. C'est un service qui est destiné aux vendeurs étrangers qui réalisent un chiffre d'affaires sur la Tunisie. UNIFACTOR est sollicité par le factor étranger pour la garantie et le recouvrement de la créance.

Note 5 Provisions & Agios réservés

Le solde de cette rubrique s'élève à **18 267** KD au 31/12/2022, contre un solde de **16.121** KD au 31/12/2021.

Désignation	U : D	
	2022	2021
Agios réservés	1 150 895	463 047
Provisions Aux Comptes d'Affacturation	16 023 819	14 673 672
Provisions Collectives	1 091 970	983 970
Total	18 266 684	16 120 689

Analyse et classification des créances sur la clientèle

Les engagements de la société, sur la base de la classification arrêtée au 31/12/2022, se présentent comme suit :

U : MD

Désignations	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Total
Engagement Brut *	202 459	6 692	663	636	26 732	237 182
Garantie financière	31 841	1 042	142	124	5 955	39 105
FDG	27 927	1 042	142	124	5 600	34 836
Assurance	3 570	0	0	0	0	3 570
Autres Bons de Caisse & Traités Avalisées	344	0	0	0	355	699
Engagement Brut après imputation GF	170 618	5 650	521	512	20 777	198 078
Recouvrement Après Clôture & Règlement en plus	1	0	71	0	777	849
Réajustement FDG+RNA+REG PLUS + ASS > Encours	678	0	0	0	14	692
Engagement Net	171 295	5 649	450	512	20 014	197 920
Engagement Net	171 295	5 649	450	512	20 014	197 920
Produits Réservés Agios	0	0	5	16	1 131	1 151
Provisions sur encours	0	0	65	47	12 901	13 013
Complément de Provisions Cir 201321	0	0	0	0	3 011	3 011
Total de la Couverture	0	0	70	63	17 042	17 175
Risque encouru	171 295	5 649	380	449	2 972	180 745
Années	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022
Ratios des Actifs Classés {2 3 4}	11,87%	11,85%	13,69%	15,27%	12,17%	10,60%
Ratios de Couverture par Agios et Provisions	82,15%	85,22%	79,27%	77,39%	80,91%	81,90%

* Augmenté des engagements Hors Bilan

Le ratio des actifs accrochés s'établit au 31 Décembre 2022, à **10,6%** contre **12,17%** en 2021. Quant au ratio de couverture des engagements par les provisions et les agios réservés s'établit en 2021 à **81,9%** contre **80,91%** en 2021.

Note 6 Autres actifs courants

Le solde de cette rubrique s'élève à **3 518 KD** au 31/12/2022, contre un solde de **2.543 KD** au 31/12/2021.

U : D

Désignation	2022	2021
Personnel avances & acomptes	86 395	34 180
Etat impôts et taxes	1 383 389	1 130 350
Débiteurs divers	0	38 301
Produits à Recevoir Intérêts ATD SICAR	600 027	593 810
Produits à Recevoir FF Régularisation	0	38 517
Produits à Recevoir commissions import	0	34 347
Charges payées ou comptabilisées d'avance	1 367 214	613 321
Prêts au Personnel Echéances à moins 1 an	0	0
Produits à Recevoir Commissions Bancaires	12 770	12 770
Produits à Recevoir Intérêts SICAR INVEST	21 166	25 346
Produits à Recevoir Intérêts Emprunt National 2014	22 000	22 542
Produits à Recevoir Participation Bénéficiaire	14 373	
Produits à Recevoir Remboursement Sinistre	10 574	
Total	3 517 907	2 543 485

Note 7 Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique s'élève à **10 KD** au 31/12/2022, contre un solde de **962 KD** au 31/12/2021.

	U : D	
Désignation	2022	2021
BNA agence du siège CPD	6 567	6 567
Amen BANK Agence CUN	77	77
ATB SAADI UNIFACTOR fonds social	208	146
Caisses	3 247	2 977
BH Agence CUN	0	952 510
Total	10 099	962 277

Note 8 Capitaux propres

Le solde de cette rubrique s'élève à **42 595 KD** au 31/12/2022, contre un solde de **40.106 KD** au 31/12/2021.

Les capitaux propres se détaillent au 31 Décembre comme suit :

	U : D	
Désignations	2022	2021
Capital social	15 000 000	15 000 000
Réserves Légales	1 500 000	1 500 000
Réserves Fonds Social	464	707
Réserves Pour Réinvestissements exonérés	21 093 819	18 093 819
Résultats Reportés	201 150	1 233 122
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	37 795 433	35 827 649
Résultat de l'exercice	4 799 633	4 278 027
Total des capitaux propres avant affectation	42 595 066	40 105 675
Nombre d'actions	3 000 000	3 000 000
Valeur nominale de l'Action	5	5
Valeur actuelle de l'action	14,198	13,369

Les capitaux propres se détaillent au 31 décembre 2022 comme suit :

U : D

Désignations	Capital social	Réserve légale	Réserve Fond Social	Réserves Réinvest Exonéré	Résultats Reportés	Dividendes	Résultat de la période	Total capitaux propres
Solde Avant Affectation au 31/12/2021	15 000 000	1 500 000	707	18 093 819	1 233 122	0	4 278 027	40 105 676
Résultats Reportés 2020					-1 233 122		1 233 122	0
Réserves Légales							0	0
Réserves Disponibles (R. Réinvestissement Exonérés)							0	0
Réserves pour Réinvestissements Exonérés 2021				3 000 000			-3 000 000	0
Réserves pour Fonds Social			60 000				-60 000	0
Dividendes						2 250 000	-2 250 000	0
Résultats Reportés 2021					201 150		-201 150	0
Solde Après Affectation au 31/12/2021	15 000 000	1 500 000	60 707	21 093 819	201 150	2 250 000	0	40 105 676
Utilisations Réserves pour Fonds Social			-60 243					-60 243
Distributions de Dividendes 2021						-2 250 000		-2 250 000
Résultats 2022							4 799 633	4 770 803
Solde Avant Affectation au 31/12/2022	15 000 000	1 500 000	464	21 093 819	201 150	0	4 799 633	42 566 236

- Le niveau des Capitaux Propres Avant affectation a augmenté de +3 % passant de 40.106 KD MD fin 2021 à 42.566 KD fin 2022.
- A noter que le niveau de capitaux propres est passé de 7.729 KD fin 2009 à 42.566 KD au 31 Décembre 2022,

U : KD

Désignations	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
														Avant affectation
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	6 363	12 725	14 607	16 853	17 341	18 935	20 754	22 430	24 218	26 871	29 827	34 727	35 878	37 795
Résultats de l'exercice	1 365	1 908	2 269	2 166	2 377	2 911	3 223	2 738	4 058	4 513	4 951	4 151	4 278	4 771
Capitaux propres après affectation	7 729	14 633	16 876	19 019	19 718	21 846	23 977	25 168	28 277	31 384	34 778	38 878	40 106	42 566
Évolution	21%	89%	15%	13%	4%	11%	10%	5%	12%	11%	11%	12%	3%	6%

Note 9 Passif non courant :

Le solde de cette rubrique s'élève à **35 697 KD** au 31/12/2022, contre **33.957 KD** au 31/12/2021 :

U : D

Désignation	2022	2021
Emprunt Obligataire		1 290 000
Fonds de Garantie	35 696 602	32 497 284
Provisions Pour Risques et Charges		170 000
Total	35 696 602	33 957 284

- **Emprunts Obligataires :**

U : KD

Emprunt	Montant	Remboursement		Encours		Echéance à -1 an		Echéance a +1 an	
		2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
UF 2005	20 000	20 000	20 000	0	0	0	0	0	0
UF 2006	10 000	10 000	10 000	0	0	0	0	0	0
UF 2008	10 000	10 000	10 000	0	0	0	0	0	0
UF 2010	10 000	10 000	10 000	0	0	0	0	0	0
UF 2013	20 000	20 000	20 000	0	0	0	0	0	0
UF 2015	17 830	17 830	17 830	0	0	0	0	0	0
UF 2018	6 450	5 160	3 870	1 290	2 580	1 290	1 290	0	1 290
Total	94 280	92 990	91 700	1 290	2 580	1 290	1 290	0	1 290

Depuis l'année 2005, UNIFACTOR a émis 7 Emprunts obligataires :

6 Emprunts sont totalement remboursés

1 Emprunt est en cours et remboursé partiellement

Les encours des emprunts obligataires par maturité

U : KD

Emprunt	Echéance	Encours	D <1M	1M <D<3M	3M<D <6M	6M<D<1A	1A<D<2A	D > 2A	TOTAL
UF 2018	30 nov.	1 290				1 290			1 290
Total		1 290	0	0	0	1 290	0	0	1 290

M: mois; A: année

- **Fonds de Garantie :**

Le solde du compte Fonds de garantie s'élève à **35 697 KD** au 31/12/2022, contre **32.497 KD** au 31/12/2021 :

U : D

Désignations	2022	2021
Fonds de Garantie	35 696 602	32 497 284
Total	35 696 602	32 497 284

Le compte Fonds de garantie enregistre les prélèvements effectués sur les opérations d'affacturage pour constituer un dépôt de garantie. Ce compte est alimenté par un pourcentage du montant de chaque facture décaissée qui vient diminuer le montant du décaissement réel.

Note 10 Adhérents et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique s'élève à **30.820 KD** au 31/12/2022, contre un solde de **27.342 KD** au 31/12/2021.

Désignation	U : D	
	2022	2021
Comptes courants adhérents	29 044 519	21 065 422
Compte courant correspondant	1 775 156	6 277 073
Total	30 819 675	27 342 495

Le solde de ce compte représente le total des factures achetées et non décaissées, le solde des comptes de nos correspondants pour l'affacturage import et le solde des comptes adhérents qui sont financés par des billets à ordre non encore liquidés.

Note 11 Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique s'élève à **9.677 KD** au 31/12/2022, contre un solde de **9.136 KD** au 31/12/2021.

Désignations	U : D	
	2022	2021
Affacturages règlements en plus	227 042	227 042
Provisions pour congés à payer	275 115	259 358
Etat impôt & taxes	2 341 001	1 798 364
Compte Courant actionnaires	18,8	19
C.N.S.S	728 722	169 950
Créditeurs divers	488 715	189 962
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	3 474 468	2 448 490
Produits Constatés d'Avance : Adhérent Débiteurs	0	1 378 339
Charges à payer	1 108 486	1 720 171
Provisions pour Indemnité de Départ DG	100 000	100 000
Provisions pour salaire à payer	822 196	705 776
Provisions pour dépréciation comptes débiteurs	93 240	93 240
Provisions pour dépréciation écart engagement	7 022	7 022
Provisions pour instances bancaires	35 921	35 921
Rémunérations dues aux Personnel	0,001	0
Provisions pour Remboursement CNAM	3 899	2 648
Total	9 705 846	9 136 302

Note 12 Concours bancaires et autres passifs

Le solde de cette rubrique s'élève à **120.542 KD** au 31/12/2022, contre un solde de **77.785 KD** au 31/12/2021.

Désignation	U : D	
	2022	2021
Intérêts Courus Non Echus	10 455	20 912
Emprunts à 1an	1 290 000	21 190 274
Mobilisation des Créances	19 810 149	3 093 467
Certificats de dépôts emprunteurs	64 500 000	40 000 000
Banques	34 931 258	13 480 341
Total	120 541 862	77 784 994

L'analyse des emprunts et des concours bancaires par maturité au terme de l'année 2022 se présente comme suit :

U : KD

Désignations	≤ 3 mois	> 3 mois	> 1 an	> 5 ans	Total en principal 1	Dettes rattachées 2	Total Général 1+2
		≤ 1 an	≤ 5 ans				
Dettes Représentées par un titre	60 500	5 290	0	0	65 790	10	65 800
Dettes représentées par un titre dont l'échéance est inférieure à un an à la clôture	60 500	4 000	0	0	64 500	0	64 500
Certificats de dépôts	60 500	4 000			64 500		64 500
Dettes représentées par un titre dont l'échéance est supérieure à un an à la clôture	0	1 290	0	0	1 290	10	1 300
Emprunts Obligataires	0	1 290	0		1 290	10	1 300
Autres fonds empruntés	0	54 742	0	0	54 742	0	54 742
Crédit Direct		22 000			22 000		22 000
Ligne de crédit non mobilisable		12 932			12 932		12 932
Autres concours		19 810			19 810		19 810
Total	60 500	60 032	0	0	120 532	10	120 542

2.2 - Etat de Résultats

Note 13 Commissions d'affacturage

Le solde de cette rubrique s'élève à **7.000** KD au 31/12/2022, contre un **5.397** KD au 31/12/2021

Désignation	Données Retraitées		Données Publiées
	2022	2021	2021
Commissions d'affacturages	6 751 871	5 219 498	5 219 498
Commissions p. échéance impayée	94 822	84 345	84 345
Commissions sur signature. Billet à ordre	153 582	117 029	117 029
Commissions sur report échéance	66 150	62 400	62 400
Frais d'Assurances Sans Recours + Import	60 344	79 227	
Commissions d'Assurance	5 784	7 015	
Total	7 000 298	5 397 031	5 483 273

Note 14 Produits financiers de mobilisation

Le solde de cette rubrique s'élève à **17.756** KD au 31/12/2022, contre un solde **14.013** KD au 31/12/2021

Désignation	2022	2021
Produits Financiers de Mobilisation	19 469 466	14 225 918
Produits sur Comptes débiteurs	0	149 243
+ PPCA n1	2 448 490	2 330 127
+ Agios n1	463 047	479 394
PPCA n	3 474 468	2 448 490
Agios n	1 150 895	463 047
+ Produits à Recevoir (FF Régularisation)	0	38 517
Total	17 755 640	14 013 177

Note 15 Charges financières nettes

Le solde de cette rubrique s'élève à **8.949 KD** au 31/12/2022, contre un solde de **6.949 KD** au 31/12/2021.

Désignation	2022	U : D	
		Données Retraitées	Données Publiées
	2021	2021	2021
Intérêt Certificats de dépôts	4 665 624	2 449 144	2 449 144
Intérêt mob c c p Amen Bank	442 145	452 817	452 817
Intérêt Crédit CMT BH	1 316 908	1 254 892	1 254 892
Commission de souscription	169 272	121 460	121 460
Emprunts Obligataires. Intérêts	228 270	381 215	381 215
Emprunts Obligataires autres commissions	13 670	7 096	7 096
Autres commissions	310 256	292 575	292 575
Autres commissions de Placement			233 674
Intérêts débiteur comptes courants	1 242 297	1 567 911	1 567 911
Intérêt Crédit CMT BNA	568 818	427 910	427 910
Dotation aux résorptions des charges à répartir	10 686	18 174	18 174
Produits Antérieur CC BH	0	20 358	20 358
Commission de Tenue de Registre des Val Mobilières	2 037	2 043	2 043
Produits Antérieurs Compte Courant BNA	10 256	417	417
Produits Antérieurs Compte Courant ATB	12 178	5 993	5 993
Charges Financières Ex Antérieurs ATB	0	381	381
Intérêts des Comptes C BNA CPD	1 490	0	0
Total	8 949 040	6 948 852	7 182 526

Note 16 Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève à **123 KD** au 31/12/2022, contre un solde de **23 KD** au 31/12/2021.

Désignation	2022	U : D	
		2021	2021
Profits non requérants	39 920		22 748
Produits Nets Sur Cessions Immobilisations	83 000		0
Total	122 920		22 748

Note 17 Frais du personnel

Le solde de cette rubrique s'élève à **5.387 KD** au 31/12/2022, contre un solde de **4.398 KD** au 31/12/2021.

Désignation	2022	U : D	
		2021	2021
Salaires Mensuels	3 344 035		2 934 508
Primes à Payer	516 565		437 653
Provisions pour Congés payés	15 757		47 173
Assurance Départ à la Retraite	83 479		204 684
CNSS	684 299		590 801
Assurance Groupe	80 982		75 225
Indemnités de Stage	2 475		3 375
Habillement du personnel & Médecin du travail	996		945
TFP	78 164		68 174
FOPROLOS	39 082		34 087
Autres Charges du Personnel	251		1 000
Charges du Personnel liées à la CNSS	540 452		0
Total	5 386 535		4 397 623

Note 18 Frais Généraux

Le solde de cette rubrique s'élève à **2.097 KD** au 31/12/2022, contre un solde **1.877 KD** au 31/12/2021.

U : D

Désignation	2022	Données	Données
		Retraitées	Publiées
		2021	2021
Achat de matières et fournitures	150 493	145 014	145 014
Loyer	40 726	38 871	38 871
Frais de Nettoyage et de syndic	38 441	39 388	39 388
Entretiens et réparations	41 563	51 825	51 825
Assurance	35 098	29 748	29 748
Travaux de Conceptions Documents UNIFACTOR	1 886	2 210	2 210
Formation et séminaires	26 440	19 797	19 797
Services informatiques	279 664	220 687	220 687
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	382 337	345 606	345 606
Publicités, publications, relations publiques	10 330	194 724	194 724
Frais de Déplacements Bons de Restaurants	153 999	129 029	129 029
Frais postaux et de télécommunications	60 504	47 086	47 086
Services bancaires et assimilés	22 309	36 917	36 917
Frais d'Adhésion FCI	24 710	24 929	24 929
Frais d'Adhésion APTBEF	11 421	9 916	9 916
Frais d'assurance sans recours + import			79 227
Jetons de présence	307 500	195 000	195 000
Rémunération des Comités	232 500	180 000	180 000
Pertes non Requérantes	2 521	77	77
T.C.L	52 938	40 121	40 121
Droits d'enregistrement et de timbres	2 166	606	606
Autres impôts et taxes	60 682	26 699	26 699
Autres droits liés Exercice Antérieur	45	0	0
Pertes non récurrentes Exercices Antérieurs	82	0	0
Contribution conjoncturelle	119 345	98 471	98 471
Règlement dossier fiscal	39 504	0	0
Total	2 097 206	1 876 718	1 962 959

Note 19 Amortissements et provisions

Le solde de cette rubrique s'élève **1.015 KD** au 31/12/2022, contre un solde de **1.503 KD** au 31/12/2021.

U : D

Désignation	2022	2021
Dotation aux amortissements immobilisations incorporels	47 887	77 489
Dotation aux amortissements immobilisations corporels	248 873	278 039
Dotation Provision Dépréciation Participation	664 533	1 077 000
Dotations aux provisions pour Risques et Charges	0	70 000
Dotation aux provisions Comptes Débiteurs	54 109	0
Total	1 015 403	1 502 528

Note 20 Impôts sur les bénéfices

Le solde de cette rubrique s'élève à **1.598 KD** au 31/12/2022, contre un solde de **1.392 KD** au 31/12/2021

U : D

Désignation	2022	2021
Impôt sur les bénéfices	1 465 993	1 392 356
Provisions Pour Contribution Sociale de Solidarité	161 098	0
Total	1 627 091	1 392 356

2.3 - Etat de Flux de Trésorerie

Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Note 21 Encaissements provenant des crédits à court terme

Le solde de cette rubrique s'élève à **410.682 KD** au 31/12/2022 contre un solde de **240.924 KD** au 31/12/2021.

U : D

Désignation	2022	2021
AMEN BANK	27 181 985	21 923 541
ATD	86 500 000	74 500 000
BH CCT	30 000 000	45 000 000
BH INVEST	4 000 000	0
BH OBLIGATAIRE	10 000 000	3 000 000
BH SICAV		12 000 000
BNA CCT	7 000 000	0
BOUGUILA HACHEMI	500 000	0
Capitaux Obligataire Sicav	12 000 000	7 000 000
CARTE	21 500 000	19 000 000
CIL SICAR	105 500 000	22 000 000
DOUAGI MED NJA	2 500 000	0
FAYCEL EL ANOUAR	21 500 000	0
GO Sicav	8 500 000	9 000 000
HELA BRIGUI HAMIDA	1 000 000	0
MAYODOR	2 000 000	1 000 000
PHENICIA	23 000 000	18 000 000
SAMI BEN YOUSSEF	6 000 000	1 500 000
SERENITY CAP FINANCE HOLDING	11 000 000	0
TANIT	31 000 000	7 000 000
Total	410 681 985	240 923 541

Note 22 Remboursement des crédits à court terme

Le solde de cette rubrique s'élève à **375.803 KD** au 31/12/2022, contre un solde de **198.082 KD** au 31/12/2021.

	U : D	
Désignation	2022	2021
AMEN BANK	2 802 999	1 581 724
ATD	89 000 000	62 000 000
BH CCT	45 000 000	45 000 000
BH INVEST	2 000 000	0
BH OBLIGATAIRE	9 000 000	3 000 000
BH SICAV	1 000 000	8 000 000
BNA CCT	12 000 000	0
CAPITAL OBLIGATAIRE	12 000 000	5 000 000
CAPSA	0	500 000
CARTE	21 000 000	13 000 000
CIL	96 000 000	21 000 000
DOUAGI MED NJA	1 000 000	0
FAYCEL EL ANOUAR	12 000 000	0
GO Sicav	8 500 000	17 000 000
MAYODOR	2 000 000	0
PHENICIA	23 000 000	18 000 000
SAMI BEN YOUSSEF	6 000 000	0
SERENITY CAP FINANCE HOLDING	10 500 000	0
TANIT	23 000 000	4 000 000
Total	375 802 999	198 081 724

Note 23 Sommes versées aux Fournisseurs et aux Personnels

Le solde de cette rubrique s'élève à **11.275** KD au 31/12/2022, contre un solde de **8.544** KD au 31/12/2021.

	U : D	
Désignation	2022	2021
Personnel	2 551 618	2 194 307
Etat Impôt & Taxes	4 933 982	1 990 123
Fournisseurs et autres Tiers	3 789 615	4 359 537
Total	11 275 214	8 543 967

Note 24 Intérêts payés

Le solde de cette rubrique s'élève à **8.137** KD au 31/12/2022, contre un solde de **6.433** KD au 31/12/2021.

	U : D	
Désignation	2022	2021
Intérêts Certificats de dépôts	4 406 077	2 269 104
Autres Commissions & Intérêts	3 520 370	3 516 733
Intérêts & commissions sur Emprunts Obligataires	210 851	647 146
Total	8 137 298	6 432 982

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Note 25 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Le solde de cette rubrique s'élève à **226** KD au 31/12/2022, contre un solde de **96** KD au 31/12/2021.

		U : D
Désignation	2022	2021
Matériel de Transport	195 424	
Logiciel bureautique		25 788
Agencement & installations générales	27 317	
Mobilier & matériel de bureau	3 637	70 518
Total	226 378	96 306

Note 26 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Le solde de cette rubrique s'élève à 3.000 KD au 31/12/2022, contre le même solde au 31/12/2021.

		U : D
Désignation	2022	2021
Participation PROINJECT	3 000 000	
Participation BBM		2 500 000
Emprunt National 2021		500 000
Total	3 000 000	3 000 000

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Note 27 Cession d'Immobilisations Financières

Le solde de cette rubrique s'élève à **1.357** KD au 31/12/2022, contre **887** KD au 31/12/2021

		U : D
Désignation	2022	2021
FG 2013+2014 SICAR INVEST	154 825	504 084
FG 2015 ATD	836 000	382 500
FG 2016 ATD	366 000	
Total	1 356 825	886 584

Note 28 Remboursement d'emprunts

Le solde de cette rubrique s'élève à **1.290** KD au 31/12/2022 contre 4.856 KD au 31/12/2021.

		U : D
Désignation	2022	2021
Emprunt obligataire UF 2018	1.290.000	1.290.000
Emprunt obligataire UF 2015		3 566 000
Total	1 290 000	4 856 000

Note 29 Liquidités Fin de période

Le tableau suivant portant sur le rapprochement des montants de liquidités et équivalents de liquidités figurant dans le tableau des flux de trésorerie, d'une part, et au bilan, d'autre part et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 67 de la NC 01 norme générale :

U : D

Actif	Bilan	Etat Flux
Liquidités et équivalent de liquidités	10 098	10 098
Emprunt National Échéance moins d'un An		
BH Agence CUN		
BNA agence du siège CDP	6 567	6 567
Amen BANK Agence CUN	77	77
ATB Saadi Unifactor Fonds Social	208	208
Caisses	3 247	3 247
Passif		
Concours bancaires et autres passifs	120 541 862	34 931 258
Intérêts Courus Non Echus	10 455	
Emprunts a1an	1 290 000	
Mobilisation des Créances	19 810 149	
Certificat de dépôt	64 500 000	
Banques	34 931 258	34 931 258
Trésorerie Fin de Période		34 921 160

Note 30- Informations sur les parties liées :

30.1 Les parties liées à la société Union de Factoring (UNIFACTOR) sont des actionnaires et des Administrateurs ainsi que les sociétés apparentées auxdits actionnaires. Par conséquent les personnes suivantes sont considérées comme étant des parties liées conformément à la norme comptable NCT 39 :

Parties liées	Groupe	Activité	Nature de relation
BNA	BNA	Bancaire	Actionnaire
ATB	ATB	Bancaire	Actionnaire
ATL	ATB	Leasing	Actionnaire
AMEN BANK	AMEN BANK	Bancaire	Actionnaire
CARTE	CARTE	Assurance	Actionnaire
CARTE VIE	CARTE	Assurance	Actionnaire
SEPCM	DOGHRI	Industrielle	Actionnaire
POULINA	PGH	Divers	Actionnaire
BNA capitaux	BNA	Intermédiation boursière	Société du groupe BNA
SICAR INVEST	BNA	SICAR	Société du groupe BNA
Arab Tunisian Développement ATD	ATB	SICAR	Société du groupe ATB

30.2- Description des transactions réalisées avec les parties liées au cours de 2022

Les transactions avec les parties liées, réalisées courant 2022, se présentent comme suit :

30.2.1- Transactions réalisées avec le Groupe BNA

❖ **Banque Nationale Agricole BNA**

UNIFACTOR est titulaire de deux comptes courants en Dinar et en Euro ouverts sur les livres de la BNA succursale de Tunis, Le Solde de chaque compte est comme suit:

Devise	Solde (en D)	Sens du compte
Dinars	9 150 509	Solde Créiteur
Euro	6.567	Solde Débiteur

❖ **BNA Capitaux**

-Tenue des Registres de valeurs mobilières :

La société Union de Factoring confie à la société BNA CAPITAUX la tenue de ses registres de titres de capital et de titres de créances.

En contrepartie des services rendus, la société Union de Factoring règle à la société BNA CAPITAUX une rémunération annuelle forfaitaire :

- de mille dinars (1000 D HTVA) pour la tenue du registre des obligations,
- de huit cents dinars (800 D HTVA) pour la tenue du registre des actions

La présente convention est valable pour une durée d'une année à compter du 1^{er} janvier 2016 renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation un mois avant la fin de la période initiale ou renouvelée par l'une ou l'autre des parties.

Les charges comptabilisées au titre de l'exercice 2022, s'élèvent à 1800 D.

❖ **SICAR INVEST**

Le montant des Fonds à Capital Risque mis à la disposition de SICAR INVEST, antérieurement à 2022, et gérés pour le compte de l'Union de Factoring, s'élève, au 31 décembre 2022, à 2.156 KD répartis par fonds conformément au tableau ci- dessous :

Fonds Gérés	Montant en KD	Encours en KD	Conditions de rémunération
FG 2014	1.330	1.236	-Une commission annuelle de gestion de 0.5% (hors TVA) assise sur l'encours des fonds confiés ; -Une commission de recouvrement de 1% si l'ancienneté de l'échéance est inférieure à 3 mois, de 2% si l'ancienneté de l'échéance est comprise entre 3 mois et un an et de 3% si l'ancienneté de l'échéance est supérieure à un an ; -Une commission de 5% sur les produits reçus.
FG 2013	1.420	920	-Une commission annuelle de gestion de 0.5% (hors TVA) assise sur l'encours des fonds confiés ; -Une commission de recouvrement de 1% si l'ancienneté de l'échéance est inférieure à 3 mois, de 2% si l'ancienneté de l'échéance est comprise entre 3 mois et un an et de 3% si l'ancienneté de l'échéance est supérieure à un an ; -Une commission de 5% sur les produits reçus.
Total	2 292	2.156	

Le montant de la rémunération constaté parmi les charges de l'exercice s'élève à 15 628 D HTVA. En outre, les prélèvements sur les revenus et les produits dégagés par lesdits fonds s'élèvent à 19.006 D HTVA.

30.2.2 Transactions réalisées avec le Groupe ATB

❖ Arab Tunisian Bank ATB

Unifactor est titulaire de deux comptes courants en Dinar ouverts sur les livres de l'ATB agence SAADI, Le Solde de chaque compte est comme suit :

Devise	Solde (en D)	Sens du compte
Dinars	6 061 641	Solde Crédeur
Dinars	208	Solde Débiteur

❖ Arab Tunisian développement ATD

- Certificats de dépôt

Au cours de l'année 2022, l'ATD a souscrit plusieurs certificats de dépôt émis par UNIFACTOR d'un montant de 86.500 KD. Les intérêts inscrits dans les comptes de charges s'élèvent à 1 138 KD.

- Les fonds gérés

Le montant des Fonds à Capital Risque mis à la disposition de l'ATD Sicar, antérieurement à 2022, et gérés pour le compte de l'Union de Factoring, s'élève, au 31 décembre 2022, à 9.043 KD répartis par fonds conformément au tableau ci-dessous :

Fonds Gérés	Montant en KD	Encours En KD	Conditions de rémunération
FG 2020	2.743	2.195	- Une commission annuelle de gestion de 1% (hors TVA) assise sur le nominal du fonds confié. - Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.
FG 2019	2.647	2.120	- Une commission annuelle de gestion de 1% (hors TVA) assise sur le nominal du fonds confié. - Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.
FG 2018	2.450	1.960	- Une commission annuelle de gestion de 1% (hors TVA) assise sur le nominal du fonds confié. - Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.
FG 2017	1.925	1.000	- Une commission annuelle de gestion de 1% (hors TVA) assise sur le nominal du fonds confié. - Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.
FG 2016	1.830	1.464	- Une commission annuelle de gestion de 1% (hors TVA) assise sur le nominal du fonds confié. - Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.
FG 2015	1.570	0	- Une commission annuelle de gestion de 1,75% (hors TVA) assise sur le nominal du fonds confié. - Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.
FG 2007	1.300	304	- Une commission annuelle de gestion de 1% (hors TVA) assise sur le nominal du fonds confié. - Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.
Total	14.465	9.043	

Le montant de la rémunération constaté parmi les charges de l'exercice s'élève à 203 KD. En outre, les prélèvements sur les revenus et les produits dégagés par lesdits fonds s'élèvent à 598 KD.

30.2.3 Transactions réalisées avec le Groupe Amen Bank

Unifactor est titulaire de deux comptes courants en Dinar ouverts sur les livres de l'Amen Bank Siege et Centre Urbain Nord, Le Solde de chaque compte est comme suit :

Devise	Solde (en D)	Sens du compte
Dinars	6 109 606	Solde Créiteur
Dinars	39 294	Solde Créiteur

30.2.4 Transactions réalisées avec la CARTE

Au cours de l'année 2022, la CARTE a souscrit plusieurs certificats de dépôt émis par UNIFACTOR d'un montant de 21.500 KD. Les intérêts inscrits dans les comptes de charges s'élèvent à 569 KD.

UNIFACTOR a conclu lors des exercices précédents avec la CARTE des contrats d'assurances qui couvrent : Assurances Automobile, Assurances groupe maladie, Assurances Responsabilité civil, Assurances indemnité de départ à la retraite, Assurances Risques Divers, Assurances crédit domestique et Assurances crédit à l'Import. La prime payée au titre de l'année 2022, toutes branches confondues s'élève à **165 KD**.

30.2.5 Transactions réalisées avec la SOCIETE D'ENGRAIS ET DE PRODUITS CHIMIQUES DE MEGRINE « SEPCM »,

UNIFACTOR a signé en date du 8 Juillet 2019 avec la SOCIETE D'ENGRAIS ET DE PRODUITS CHIMIQUES DE MEGRINE « SEPCM », devenu actionnaire au mois de Février 2021 avec une participation de 2,27% du capital d'UNIFACTOR et dont la Carte est Administrateur, un contrat d'affacturage avec recours avec les conditions suivantes :

Plafonds (Initialement 500 MD)	1.640 KD
Fonds de Réserves (10%)	200 KD
Commission d'Affacturage	0,8%
Commission de signature de BAO	0,55%
Commission de Financement	TMM+4

L'encours actuel est de 1.585 KD avec un fonds de réserves de 200 KD. Le volume des factures achetées s'élève à 3.159 KD et les différentes commissions perçues s'élèvent à 62 KD.

Note 31-Note sur les évènements postérieurs à la date de clôture

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 10 Mars 2023. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date. Ils ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation.

A noter que la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2023-02, parue le 24 Février 2023, a instauré une modification dans le calcul des provisions collectives par la méthode de référence de la BCT. Toutefois, la société Union de Factoring a maintenu sa méthode interne de calcul des provisions collectives après autorisation de la BCT.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Messieurs les actionnaires de la société Union de Factoring

I- Rapport d'audit sur les états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société Union de Factoring, qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan net de **239 330 KDT** et un bénéfice net de **4 770 KDT**.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 11 mars 2021.

4. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du code des sociétés commerciales et de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne de nature à impacter notre opinion. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis aux responsables de la gouvernance de la société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 11 Avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

**ECC MAZARS
BORHEN CHEBBI**

**Cabinet CPA Tunisie
Imen MANSOURI**

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Messieurs les actionnaires de la société Union de Factoring

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre banque et en application des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers et des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, et les articles 29 et 30 de la loi n°2019-47 du 29 Mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Aucune nouvelle convention n'a été portée à notre connaissance pour 2022.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2022, dont voici les principaux volumes réalisés :

- ❖ UNIFACTOR a conclu lors des exercices précédents avec la CARTE des contrats d'assurances qui couvrent : Assurances Automobile, Assurances groupe maladie, Assurances Responsabilité civil, Assurances indemnité de départ à la retraite, Assurances Risques Divers, Assurances crédit domestique et Assurances crédit à l'Import. La prime payée au titre de l'année 2022, toutes branches confondues s'élève à **165 MD**.
- ❖ UNIFACTOR a conclu des conventions avec la ATD Sicar, dont l'ATB est administrateur, et relative à la gestion d'un fond à capital risque détaillées comme suit :

Fonds Gérés	Montant en MD	Conditions de rémunération
FG 2020	2 743	- Une commission annuelle de gestion de 1% (hors TVA) assise sur le nominal du fond confié. - Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.
FG 2019	2 647	- Une commission annuelle de gestion de 1% (hors TVA) assise sur le nominal du fond confié. - Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.
FG 2018	2 450	- Une commission annuelle de gestion de 1% (hors TVA) assise sur le nominal du fond confié. - Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.
FG 2017	1 925	- Une commission annuelle de gestion de 1% (hors TVA) assise sur le nominal du fond confié. - Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.
FG 2016	1 830	- Une commission annuelle de gestion de 1% (hors TVA) assise sur le nominal du fond confié. - Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.
FG 2015	1 570	- Une commission annuelle de gestion de 1,75% (hors TVA) assise sur le nominal du fond confié. - Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.
FG 2007	304	- Une commission annuelle de gestion de 1% (hors TVA) assise sur le nominal du fond confié. - Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.
Total	13 469	

Les différents fonds ont généré des revenus et des charges s'élevant respectivement à 598 MD et 203 MD.

- ❖ UNIFACTOR a conclu deux conventions en date du 15 Mars 2013 et le 2 juin 2014 avec la SICAR INVEST, dont la BNA est administrateur, et relative à la gestion d'un fond à capital risque. En rémunération de sa gestion du fonds à capital risque respectivement de 1 420.000 DT et 1.330.000 DT, la société SICAR INVEST perçoit :

Fonds Gérés	Montant en MD	Conditions de rémunération
FG 2014	1.330	- Une commission annuelle de gestion de 0.5% (hors TVA) assise sur l'encours des fonds confiés. - Une commission de recouvrement de 1% si l'ancienneté de l'échéance est inférieure à 3 mois, de 2% si l'ancienneté de l'échéance est comprise entre 3 mois et un an et de 3% si l'ancienneté de l'échéance est supérieure à un an. - Une commission de 5% sur les produits reçus.
FG 2013	1.420	- Une commission annuelle de gestion de 0.5% (hors TVA) assise sur l'encours des fonds confiés. - Une commission de recouvrement de 1% si l'ancienneté de l'échéance est inférieure à 3 mois, de 2% si l'ancienneté de l'échéance est comprise entre 3 mois et un an et de 3% si l'ancienneté de l'échéance est supérieure à un an. - Une commission de 5% sur les produits reçus.
Total	2.750	

Les deux fonds ont généré des revenus et des charges s'élevant respectivement à 15 MD et 28 MD.

- ❖ UNIFACTOR a confié à la Société BNA Capitaux la tenue de ses registres de titres de capital et de titres des créances.
En contrepartie du service rendu, UNIFACTOR règle à la BNA Capitaux une rémunération annuelle forfaitaire de :
 - Mille Dinars (1.000 D) pour la tenue du registre des obligations.
 - Huit Cent Dinars (800 D) pour la tenue du registre des actions.

Cette convention est valable pour une durée d'une année à compter du 1 Janvier 2016 et renouvelable par tacite reconduction.

Les charges comptabilisées au titre de l'année 2022, s'élèvent à 1.800 D.

- ❖ UNIFACTOR a signé en date du 8 Juillet 2019 avec la SOCIETE D'ENGRAIS ET DE PRODUITS CHIMIQUES DE MEGRINE « SEPCM », devenu actionnaire au mois de Février 2021 avec une participation de 2,27% du capital d'UNIFACTOR et dont la Carte est Administrateur, un contrat d'affacturage avec recours avec les conditions suivantes :

Plafonds (Initialement 500 MD)	1 640 MD
Fonds de Réserves (10%)	200 MD
Commission d'Affacturage	0,8%
Commission de signature de BAO	0,55%
Commission de Financement	TMM+4%

L'encours actuel **au 31-12-2022** est de 1 585 MD avec un fonds de réserves de 200 MD. Le volume des factures achetées s'élève à 3 159 MD et les différentes commissions perçues s'élèvent à 62 MD.

I. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que fixés par l'article 200 nouveau II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- ❖ La rémunération du Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 19 Novembre 2009 et révisée par décision du conseil d'administration du 16 Juillet 2012, du 05 Mars 2014 et du 6 Mars 2015. Cette rémunération se compose d'un salaire annuel net de 125.383 Dinars, d'une gratification de fin d'année, d'un quota de 500 litres de carburant par mois, de la mise à disposition d'une voiture de fonction, du remboursement des frais téléphoniques à hauteur de 600 dinars par an et d'une indemnité de départ net de 100 000 Dinars en cas de non-faute grave.
- ❖ Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par l'AGO en date du 22 Avril 2022, pour une enveloppe nette de retenue à la source d'un montant de 195.000 Dinars net.
- ❖ La rémunération des membres du Comité permanent d'Audit, les membres du Comité Exécutif de Crédit et les membres du Comité des Risques a été fixée par l'AGO réunie en date du 22 Avril 2022, sur proposition du conseil et a été fixée pour une enveloppe nette de retenue à la source de 180.000 Dinars.
- ❖ Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, se détaillent comme suit :

Désignation	DG		Administrateurs	
	Charges de l'exercice y compris le passif	Passif au 31/12/2022	Charges de l'exercice y compris le passif	Passif au 31/12/2022
Avantages à court terme	555 200	317 103	468 750	468 750
Indemnités de fin de contrat de travail	-	100 000		-
Total	555 200	417 103	468 750	468 750

Tunis, le 11 Avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

ECC MAZARS
BORHEN CHEBBI

Cabinet CPA Tunisie
Imen MANSOURI